

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 29 Mars 2011

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le mardi 29 Mars 2011 à 18/30

Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE DUPUIS –RABION CADIOU CHORON
GROUBACH ROBIN ep DECOUX BATTAGLIA PEIFFER
Mme RULLIER

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire souhaite donner des informations aux conseillers sur un dossier concernant l'urbanisme pour lequel jusqu'à l'entrée en vigueur du PLU, il est le représentant de l'Etat.

Mr et Mme Quesada, dans un premier temps ont signalé à la Mairie un problème qu'ils avaient avec leur voisine pour l'échappement de fumée d'un conduit installé par Mme Tschantz. Après avoir consulté les services de la DDTM, la commune ne pouvait pas intervenir dans un problème d'ordre privé

A la suite Mr et Mme Quesada ont signalé des travaux effectués par Mme Tschantz sans autorisation. Celle-ci a été convoqué à la Mairie afin qu'elle dépose un dossier de demande d'urbanisme. Le dossier de demande préalable qu'elle a établi a été transformé en permis de construire à la demande des services de la DDTM . Le Maire dans son avis sollicite le respect des règles d'urbanisme en vigueur.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal, la séance est ouverte.

VOTE DES TAUX D IMPOSITION

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011

Le produit des ces taxes en 2010 était de 100 188€. Pour cette année compte tenu d'une augmentation conséquente des bases d'imposition, le produit attendu est de 111 633€ avec des taux inchangés.

Les conseillers décident de maintenir les taux pour 2011

TH 12,41%

TFB 22,57%

TFNB 68,60%

BUDGET 2011

Le budget élaboré par la commission communale des finances, est présenté au conseil municipal.

Ce budget a été établi en fonction du projet dominant qui est celui de l'école.

Compte tenu des restes à réaliser de 2010 et des reports, la section d'investissement s'équilibre à 446 699€.

La section de fonctionnement s'élève à 342 230€ avec un virement à la section d'investissement d'un montant de 42 700€ et un montant de dépenses imprévues de 14 680€

Après avoir étudié article par article ce projet, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2011 qui lui est présenté.

COLUMBARIUM

Les conseillers qui ont pris connaissance du règlement du columbarium préparé par la commission communale du cimetière, après la modification de l'article 10 qui stipulera que les familles seront en charge des opérations de dépôt, de retrait, d'ouverture et de fermeture des cases et après avoir obtenu des précisions sur certains articles avalisent ce règlement qui sera en annexe à la délibération fixant les tarifs

Après discussion le conseil municipal fixe la durée et le prix d'occupation des cases du columbarium qui comprennent la place pour déposer chacune trois coffrets.

Pour 10 ans 350€

15 ans 500€

30 ans 900€

DIVERS

Monsieur le Maire fait part de la demande de participation de la commune à un vin d'honneur qui serait donné à la suite d'un concert de l'association TUTTI à l'Eglise le 29 Avril. La commune n'ayant aucun local à mettre à disposition, les conseillers décident de ne pas participer à ce vin d'honneur qui pourrait se faire aux dires de l'organisateur dans l'Eglise. Un diplôme de combattant sera remis à Mr Duporge à l'occasion de la manifestation du 8 Mai.